

Budget prévisionnel du projet		Date : 21/12/2024		
Intitulé de l'action : Goûter de fin d'année 2024				
Dépenses (*)		Recettes		
Location(s)	-1	150	Autofinancement	200
Frais de transport	-2		Participation des personnes	-4
			Entrée gratuite	0,00 €
Boissons et alimentation				
Boissons non alcoolisées		252,35		
Épicerie		330,75		
Achat de fournitures	-3		Autres financements	
<i>(à détailler)</i>			<i>(à préciser)</i>	
ballons de baudruche		12,99		
pincés		8,45		
Gommettes		8,99		
Encre		39,99		
maquillages enfant		23,98		
papier cartonné		11,99		
feutres		31,95		
feuilles de plastification A3		13,99		
ramettes		29,99		
Assurance				
Tracts, affiches				
Impression des affiches		50		
			Aide demandée au PIC	765,42 €
Divers				
Personnel bénévole		1300	Bénévolat	1300
Sous total des dépenses engagées				
Financement d'un autre projet (5)				
Total		2265,42	Total	2265,42

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette (petit matériel
(3) Seul le matériel consommable est pris en compte

association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement

- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)

- être couverts par une assurance

- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.